

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Posté. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : L'invalidation des députés à la Chambre des députés en France.—Quelques détails intéressants sur Son Excellence le Gouverneur-Général de Lorne et Son Altesse Royale la Princesse Louise.—Réponse de S. A. R. la Princesse Louise à une adresse qui lui a été présentée par une société d'éducation sous le patronage des dames de Montréal.—Quelques réflexions par le *Nouveau-Monde*, sur le serment prêté par le Gouverneur-Général.—L'Hon. C. A. P. Pelletier nommé Commandeur de la Légion d'Honneur par le Gouvernement Français.—Traité de commerce entre la France et le Canada.—Titres honorifiques accordés par le Gouvernement Français, aux Honorables MM. Oumet et Chauveau, ainsi qu'à M. le Dr. Moïlleur et M. U. E. Archambault.

Causerie Agricole : Premiers soins à accorder au chevaux en cas de maladies (*Suite*).—L'engorgement des extrémités des membres ; eaux aux jambes ; des crevasses ; des atteintes ; prise de longe ; fourbure ; fourchette échauffée ou pourrie ; la seime ; la beime ; Penclouure ; de la piqûre ; sole brûlée.

Sujets divers : La femme bonne, la femme méchante.—L'aménagement des forêts (*Suite et fin*) : Erablières ou sucreries ; de l'étude de la sylviculture.—Vallée du Lac St. Jean.—Soins à accorder à un champ en pâturage.—Une écurie mal éclairée.

Choses et autres : Election des directeurs et officiers de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—Colonie française dans l'Arkansas.—Terrains à phosphate de l'Outaouais.—Importation en Angleterre des chevaux des Etats-Unis et du Canada.—Produits agricoles aux Etats Unis.

Recettes : Moyen de guérir les animaux météorisés.—Emploi de Pognon contre les rhumatismes.

A nos abonnés retardataires.—Le mois de décembre est ordinairement celui que les cultivateurs choisissent pour régler leurs comptes avec le marchand. Dans ces régléments de compte, nous prions ceux qui nous doivent pour arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes* de nous faire aussi notre petite part ; car, nous aussi, nous avons des comptes à payer à nos fournisseurs, et n'avons pour le faire que les seules ressources du prix d'abonnement à notre *Gazette*.

REVUE DE LA SEMAINE

La Révolution fait des siennes à la Chambre des députés en France ; tout le temps des délibérations est consacré aux invalidations des députés qui nuisent à leur cause dans leur persécution contre les prêtres en voulant les forcer à être soldats, dans la guerre inique qu'ils font aux Frères et aux Sœurs en les chassant des écoles, etc. La majorité des députés ayant perdu tout sentiment de retenue, entraînée sur la pente des proscriptions par ses précédentes violences, a prononcé des invalidations qui l'invalident elle-même, ainsi que l'école révolutionnaire dont elle suit aveuglément les serviles traditions.

Les députés catholiques qui ont été invalidés ne se sont pas laissés exécuter sans dénoncer à la France la tyrannie, qui s'abrite odieusement sous le couvert du suffrage universel pour lui jeter à la face les élus réfractaires à sa domination ; ils ont traité leurs juges à la barre de la conscience publique.

L'opinion publique en France, dans toute l'Europe même, a déjà fait justice de cette comédie des enquêtes.

Les députés invalidés ont démasqué, par leurs discours dans la Chambre des députés, la tyrannie qui s'exerce sur les populations sous le couvert hypocrite de la liberté des opinions et des consciences, la délation épiant tous les gestes des citoyens ; de pauvres fonctionnaires menacés de destitution quand ils vont à la messe ou envoient leurs enfants aux écoles des Frères et des Sœurs Religieuses.

Si la France en est là aujourd'hui, que sera-ce lorsque la majorité du Sénat Français livrera le pouvoir au parti dont l'ignoble Gambetta a tracé le programme !

"Après cela, dit M. le comte Albert de Mun, dont l'élection vient d'être invalidée, après cela, il faudra faire autre chose ; la Révolution se dressera chaque jour plus menaçante, et à chacun des dons du Gouvernement Gambetta, la Révolution répondra en demandant de nouvelles victimes. Alors au milieu des ruines faites par ce Gouvernement, nous verrons lever l'aurore de la délivrance."

Voici ce qu'ajoute M. Mun au moment de terminer son discours, à la séance où la majorité a décidé son invalidation :

"... Tout à l'heure je serai invalidé et je ne pourrai plus

PRIERE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

Ainé de Mursau (et l'Assomption)

élever la voix au milieu de vous.

“ Je veux que ma dernière parole soit pour dire à mes amis, à ceux qui ne veulent pas désespérer de la France :

“ Courage et confiance ! Ne vous laissez ni abattre par la persécution, ni tenter par des expédients de salut ! Demeurez fermement attachés à vos principes. L'avenir est à ceux qui persévèrent ! L'avenir est aux hommes de foi. ”

— Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* nous avons consacré la *Revue* entière pour donner à nos lecteurs quelques détails sur les démonstrations qui ont été faites lors de l'arrivée du Marquis de Lorne et de Son Altesse Royale ; nous croyons les intéresser, en publiant aujourd'hui des renseignements sur ces deux nobles personnages, que nous empruntons aux journaux politiques.

LE MARQUIS DE LORNE.

John, George, Edward, Henry, Douglas, Sutherland Campbell marquis de Lorne, fils aîné du duc d'Argyle notre nouveau gouverneur-général, est né à Stafford House, Londres, le 6 août 1845.

Il reçut son éducation à Eton et à Trinity College, à Cambridge.

Au mois de février 1868, il fut choisi par le parti libéral pour représenter le comté d'Argyle à la chambre des communes, et au mois de décembre de la même année il devint le secrétaire de son père le Duc d'Argyle, au ministère des affaires Indiennes.

Le 21 mars 1871 il épousa la princesse Louise, quatrième fille de Sa Majesté la reine Victoria, et en cette occasion il fut créé chevalier de l'Ordre de St.-André.

Le mariage fut célébré dans la chapelle St. Georges, au château de Windsor, par l'évêque Métropolitain de Londres, assisté des évêques de Winchester, d'Oxford et de Worcester.

On a craint pendant quelque temps que la présence au milieu de nous d'une princesse du sang royal put compromettre l'avenir de nos mœurs dans ce qu'elles ont de démocratique et l'on a même redouté l'établissement d'une cour où la vanité irait engouffrer les fortunes plus ou moins bien assises de nos riches familles plébéiennes ; mais les habitudes laborieuses et artistiques de Son Altesse et le fait que le Marquis appartient au parti libéral anglais qu'il a toujours servi avec indépendance, doivent rassurer tous ceux qui entretenaient ces appréhensions. Les talents brillants dont Son Excellence a fait preuve dans sa carrière politique et littéraire, et le caractère agréable de son tempérament, nous font présumer que son administration laissera à son expiration d'aussi bons souvenirs dans nos cœurs que ceux qu'y a inscrits le gouverneur qui vient de nous quitter.

S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE.

Son Altesse Royale la Princesse Louise Caroline-Alberta est la quatrième fille de la Reine Victoria. Elle ressemble beaucoup à son illustre père son le Prince Consort, elle a sa douceur et sa noblesse d'expression dans les traits de la figure. Elle est douée de grands talents et la brillante éducation qu'elle a reçue n'a pas peu contribué à faire ressortir avec plus d'éclat ces talents que la nature lui avait donnés. Pour le dessin, la peinture et la sculpture elle a montré des aptitudes peu communes. Dans ces derniers temps elle s'est surtout adonnée à la sculpture si on en juge par le magnifique objet d'art qui vient d'être exposé dans la galerie des arts de Grosvenor et qui a été comblé d'éloges par les meilleurs critiques ; le buste de la Reine qui était à l'Exposition de 1870 et le bas-relief du mausolée de son illustre père à Frogmore sont aussi regardés comme des chef-d'œuvres. La Princesse Louise a aussi

un goût prononcé pour la littérature et aime beaucoup la lecture. Pendant quelques années elle a été la compagne intime de la Reine, et la douceur de son caractère l'a rendue chère à tous ceux qui ont eu l'honneur de la connaître. Depuis longtemps elle a visité et encouragé les institutions de charité et avant son départ d'Angleterre elle a fait un riche cadeau à une institution fondée dans le but de prendre soin des enfants des classes ouvrières. Combien de fois la presse d'Angleterre n'a-t-elle pas signalé l'intérêt et le zèle que mettait la Princesse à tout ce qui avait rapport au soulagement des maux qui affligent l'humanité. En plusieurs occasions remarquables, la Princesse Louise a représenté la Reine et a excité l'admiration de tous par la grâce et la dignité avec laquelle elle a fait les honneurs de la position. On se rappelle le bruit qu'a fait la nouvelle de son mariage avec le marquis de Lorne en 1871. Plusieurs personnes qui ont alors désapprouvé cette alliance avaient oublié plusieurs précédents dans l'histoire d'Angleterre. Eléonor, troisième fille du cruel Jean, devint l'épouse du comte de Pembroke et bien que les nobles Anglais, jaloux de cette alliance, demandassent que la fille du roi épousât un puissant allié de l'Angleterre, le comte âgé de quarante ans n'en épousa pas moins la jeune princesse de 15 ans et vécut heureusement avec elle jusqu'à sa mort qui arriva deux ans après. Isabelle, fille aînée d'Edouard III, épousa un noble français. Cécilia, troisième fille d'Edouard IV, épousa Lord Wells et après la mort de ce dernier épousa en seconde noces un homme obscur du Lincolnshire, nommé Thomas Kymbe, Annie, cinquième fille d'Edouard IV épousa Lord Thomas Howard, fille du comte de Surrey. Catherine, la sixième fille du même roi épousa Lord Courteney, et la belle et charmante Marie Tudor épousa Sir Charles Brandon.

Parmi les cadeaux faits à l'occasion des noces de S. A. R. la princesse Louise, se trouvait une parure de diamants et de perles, offrande de la maison de Campbell et à laquelle les membres de cette famille en Canada ont contribué pour une si large part. Il est certain que Son Altesse Royale ne manquera pas de faire honneur à ce cadeau en Canada et qu'elle le portera dans les grandes occasions.

— Voici la réponse faite par S. A. R. la princesse Louise à une adresse qui lui a été présentée par une société d'éducation sous le patronage des dames de Montréal.

“ Je suis très flattée de vos expressions de bienveillance à mon égard, de même que de votre désir de me compter au nombre de vos patronnes.

“ J'ai lu votre dernier rapport avec beaucoup d'intérêt et de satisfaction.

“ L'éducation est un des plus grands sujets de nos jours, et l'un des plus importants, non-seulement parce qu'il est le plus noble en soi-même, mais parce qu'il est le moyen du développement complet de notre nature, et l'accomplissement des devoirs de la vie dans leurs rapports avec les destinées du peuple.

“ Les fruits de l'éducation sont si attrayants que nous sommes souvent tentés de les presser prématurément, sans une culture suffisante, et ainsi nous perdons de vue l'objet réel de l'éducation, qui consiste beaucoup plus dans le développement de l'intelligence que dans l'accumulation de connaissances superficielles. De là la nécessité d'une parfaite connaissance rudimentaire et de l'approfondissement de tout ce qu'on entreprend. Les connaissances ainsi obtenues ne peuvent jamais se perdre—celles obtenues autrement ne sauraient durer.

“ De plus, je me demande s'il n'est pas à craindre que, avec nos facilités d'enseignement, l'acquisition des connaissances

ne soit rendue trop facile pour les élèves. Car c'est en rencontrant des difficultés et en s'en rendant maîtres que la force de l'intelligence s'accroît, comme les forces physiques se développent par l'exercice corporal.

“ Qu'il me soit permis de mentionner l'importance de donner une attention spéciale au sujet de l'économie domestique, qui est, à proprement parler, la base de l'éducation la plus élevée de la femme.

“ (Signé) LOUISE.”

— Le *Nouveau-Monde* faisait il y a quelques jours les réflexions suivantes au sujet de la formule du serment prêtée par le Marquis de Lorne lors de son installation comme Gouverneur-Général, et que nous avons publié dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes* :

“ On voit que la lettre de la constitution anglaise conserve encore son caractère exclusivement protestant ; mais la mise en pratique est plus libérale que le bon sens du mot, que la lettre. Malgré ce serment, le marquis de Lorne, de même que ces prédécesseurs n'en laissera pas moins le premier prélat de l'Eglise catholique exercer une juridiction spirituelle sur les catholiques du Canada, ce qui ne nuira en rien à la dignité ni aux intérêts de la couronne britannique on peut en être certain. Mais la forme de ce serment paraît d'autant plus surannée lorsqu'on la rapproche de ce qui se passe en Canada et en Angleterre même sous le rapport de la liberté maintenant reconnue, du moins dans les faits à la hiérarchie catholique.

— Tous les amis de M. C. A. Pantaléon Pelletier, ex-ministre de l'agriculture pour la Puissance du Canada, et président de la Commission canadienne à la dernière Exposition de Paris, apprendront avec plaisir qu'il vient, à ce dernier titre, d'être créé Commandeur de la légion d'honneur, par le Gouvernement Français. C'est là une haute marque de distinction, la plus haute qui ait été conférée à un canadien-français par le Gouvernement de la mère-patrie.

— Le Gouvernement Français a conféré le titre d'Officier d'Académie à M. U. E. Archambault, commissaire spécial du département de l'Instruction de la Province de Québec à l'Exposition Universelle de Paris, et membre du jury international.

Le Gouvernement Français a également conféré les Palmes Académiques, avec le titre d'officier de l'Instruction Publique, au vénérable Dr. Meilleur, et aux honorables MM. Chauveau et Ouimet, successivement Surintendants de l'Instruction Publique de cette Province.

— Le consul français de Québec, M. Lefèvre, a été particulièrement bien reçu par le Marquis de Lorne à Montréal. Il est le seul consul qui ait reçu de ce dernier une invitation spéciale dans le but d'obtenir des renseignements commerciaux.

Le marquis de Lorne prend un grand intérêt à la question d'établir entre le Canada et la France le même traité de commerce ; qui existe présentement entre celle-ci et l'Angleterre.

Le mode proposé pour y arriver est l'abaissement du tarif canadien sur les eaux de vie de France en échange de l'abaissement du tarif français sur les vaisseaux de construction canadienne.

Le tarif français sur nos vaisseaux vendus en France est de huit piastres par tonneau, tandis qu'il n'est que de deux cheilins sur les vaisseaux construits en Angleterre.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PREMIERS SOINS A ACCORDER AUX CHEVAUX EN CAS DE MALADIES.

(Suite)

L'engorgement des extrémités des membres est très-fréquent chez les chevaux. Il s'observe souvent chez ceux qui, après avoir beaucoup et long-temps travaillé, sont laissés tout à coup à l'écurie sans qu'on ait la précaution de leur donner une heure ou deux de marche par jour. Cet engorgement s'observe aussi chez les vieux chevaux qui ne sortent pas souvent de l'écurie, surtout pendant les saisons humides, et chez un grand nombre de chevaux lymphatiques.

Pour dissiper cet engorgement, il suffit de soumettre les chevaux à un léger exercice, de faire des frictions sèches sur la partie engorgée pour y rétablir la circulation du sang, de donner des bains froids ou de laver fréquemment les parties à l'eau froide. On peut aussi, si au bout d'un certain temps l'engorgement ne se dissipe pas par l'exercice, les frictions et les applications d'eau froide, y faire des frictions d'eau-de-vie camphrée, et entourer les jambes de flanelle modérément serrée.

Eaux aux jambes — Cette maladie est un résultat d'une affection de nature érythémateuse qui survient aux parties inférieures des membres du cheval particulièrement. Elle peut se développer aux quatre membres, mais on l'observe surtout à ceux de derrière. Elle s'annonce par un léger engorgement accompagné de prurit qui se développe au paturon. Ce prurit augmente et le cheval cherche à se frotter la partie contre la muraille ou tous les corps environnants qui lui offrent de la résistance ; souvent même il cherche à s'y mordre. Bientôt il s'établit un suintement d'une humeur claire et âcre. Si la maladie fait des progrès, on voit l'irritation de la peau s'étendre à une plus large surface du paturon, l'écoulement devient plus abondant et plus âcre, les poils sont rassemblés par mèches, au bout desquelles on remarque souvent une gouttelette de liquide, le paturon s'engorge davantage, et devient douloureux au point de faire boiter le cheval. Cette maladie peut ainsi s'étendre jusqu'aux genoux et aux jarrets, la peau alors se gorge et se couvre d'excroissances, l'engorgement du membre malade devient souvent énorme.

Les eaux aux jambes s'observent particulièrement chez les chevaux à tempérament lymphatique, sous l'influence de l'humidité, des bouses âcres, du fumier et des urines.

On commencera le traitement par des applications émollientes, bains d'eau de mauve ou d'eau de son, ou cataplasmes de feuilles de mauve ou de farine de lin, pour calmer l'irritation. Si la douleur est grande, on mettra le malade à la diète, et on lui fera prendre des boissons nitrées. Lorsque la douleur locale commence à se dissiper, on peut avoir recours aux applications astringentes, lavages avec le vinaigre fort, le vinaigre mélangé à la suie de cheminée, etc.

Si ces premiers moyens ne réussissent pas, on doit avoir recours à un traitement plus énergique, de crainte de voir le mal se propager, et de voir le cheval conserver un gros membre.

Des crevasses. — Elles se forment dans le pli du paturon et font souvent boiter le cheval. Les crevasses se développent chez les chevaux à tempérament lymphatique, comme les eaux aux

jambes, et dans les mêmes circonstances.

Le traitement est le même : applications émollientes tant qu'il y a douleur, plus tard on emploie les siccatifs.

Des atteintes.—Les atteintes sont des contusions ou des blessures que le cheval se fait dans la région du paturon ou de la couronne, en marchant, ou qui lui sont faites par un cheval marchant à côté ou derrière lui. Elles sont ordinairement faites par les crampons des fers. Si les atteintes sont simples et se bornent à une légère blessure de la peau, il suffit de faire pendant quelques jours des applications d'eau froide, de panser la plaie avec un peu d'étoupe fraîche. Si la douleur est plus forte, on en plâtrera les émollients ; si elle est profonde et qu'elle est produite par un crampon du fer qui s'est introduit dans la partie de peau qui s'unit avec la corne, elle devient plus grave et réclame l'intervention de l'homme de l'art.

Prise de longe.—La prise de longe peut être superficielle ou profonde. Si elle est superficielle, il suffit d'y faire des applications d'eau froide pendant quelques jours. Si l'écorchure de la peau est profonde, qu'elle soit coupée, le cas devient grave et demande un traitement bien entendu, si on ne veut pas voir persister des tares indélébiles.

Fourbure.—C'est une maladie qui atteint les pieds des chevaux ; elle est due à la trop grande abondance de sang qui vient congestionner et s'épancher dans les tissus contenus dans le sabot.

Lorsque la fourbure est aiguë, ou d'emblée très forte, le cheval est souffrant et la fièvre, sa marche est raide et difficile, si les quatre membres sont atteints à la fois ; le cheval ne sait presque plus changer de place, rassemble les membres sous le centre de gravité, a le dos voûté et la tête appuyée sur la mangeoire. Les sabots sont chauds, brûlants, la couronne et le paturon sont parfois engorgés, le battement de l'artère latérale du pied est très prononcé et sensible quand on applique les doigts le long des tendons, derrière l'os du canon. La respiration est accélérée, l'appétit est nul et la soif vive.

Le cheval atteint de fourbure aux quatre pieds reste souvent couché. Quand ce sont les pieds antérieurs qui sont atteints, il porte les membres postérieurs sous le corps afin qu'ils en supportent la plus grande partie du poids, et qu'il puisse ainsi soulager les pieds de devant, qui sont portés en avant et n'appuient que sur les talons. Lorsqu'on fait marcher le malade, il le fait avec hésitation, reporte tout le poids du corps en arrière, il pousse le pied malade devant lui et ne le pose sur le sol qu'avec crainte ; il appuie entièrement sur le talon.

Quand la fourbure siège dans les pieds de derrière, alors le cheval porte les membres antérieurs sous le centre de gravité, pour soulager les pieds de derrière.

La fourbure se développe généralement à la suite des marches longues et pénibles sur des chemins durs et pavés, pendant les chaleurs de l'été ; à la suite d'une alimentation trop abondante et trop nutritive, d'une ferrure trop serrée. Elle complique souvent l'indigestion.

Le premier traitement de la fourbure doit être prompt ; il consiste dans l'application d'une ou deux saignées, selon la force de la fièvre ; on entoure les pieds de cataplasmes composés d'argile et de vinaigre, ou bien on arrose constamment les pieds avec de l'eau froide. Le cheval sera mis à la diète, ne recevra pour nourriture que de la paille de blé et du barbotage de

son, et pour boisson de l'eau blanche nitrée. Si les crottins sont durs, on fera passer quelques lavements.

Fourchette échauffée ou pourrie.— Cette affection consiste dans un suintement d'une humeur puriforme, noirâtre, fétide qui s'amasse et séjourne dans la corne de la fourchette, et finit par désorganiser la corne et laisser échapper une matière puriforme plus abondante et d'une odeur de fromage pourri. Cette maladie s'observe souvent chez les chevaux qui ont les talons serrés, chez ceux qui séjournent avec les pieds dans l'urine, le fumier ou la boue.

Dans le principe, cette affection cède facilement. Il s'agit d'écarter la cause qui l'a produite, d'introduire dans la lacune de la fourchette une petite nêche d'étoupes imbibées d'essence de térébenthine ou d'onguent.

La seime est une fissure qui survient à la muraille du sabot ; elle peut être superficielle ou profonde.

La seime est remarquée généralement, sur les pieds dont la corne est sèche et cassante.

Lorsque la seime est superficielle, elle ne cause aucune douleur au cheval. On doit assouplir la corne par les corps gras, faire relever un pinçon au fer de chaque côté de la seime pour maintenir la corne et empêcher qu'elle ne devienne profonde.

La seime profonde s'étend jusqu'aux tissus vifs du pied ; les bords de la corne s'écartant pendant la marche, les tissus sont pincés, froissés, s'irritent et font boiter le cheval.

La seime profonde demande des traitements divers, d'après sa position et sa gravité. Si la boiterie qu'elle produit est forte, on peut toujours commencer par appliquer un cataplasme émollient autour du sabot.

La bleime est une contusion de la sole à l'angle qu'elle forme entre les arcs boutants et la muraille ; elle est presque toujours située au talon interne. Elle existe fréquemment dans les pieds à talons faibles, à corne rentrante ; elle est due à la pression du fer ou aux corps étrangers engagés entre les branches du fer et la sole, aux marches forcées sur des terrains secs et durs.

Lorsqu'on comprime le pied d'un cheval qui a des bleimes, il accuse de la douleur chaque fois qu'on touche au point souffrant. Après qu'on a enlevé le superflu de corne dans cet endroit, la bleime apparaît sous un aspect rougeâtre, si on l'enlève plus profondément ; elle peut aussi être suppurée.

Quand la bleime existe, on enlève la corne à peu près jusqu'au vif, de manière qu'il n'existe qu'une pellicule mince. On recouvre la partie d'étoupes chargées d'onguent de pied ou d'axonge pour ramollir cette pellicule de corne. Si elle est suppurée on enlève toute la corne, on pansé avec des étoupes imbibées de teinture d'alcôl ou d'eau-de-vie.

L'enclouure consiste dans la pénétration d'un clou dans le tissu du pied. Le cheval encloué boite plus ou moins fort ; si l'on comprime le pied avec la tricouise (tenaille dont se servent les forgerons-ferrants) il se retire chaque fois qu'on touche au point correspondant à l'enclouure. Si on le déferré et si l'enclouure est récente, le clou fixé dans le vif est couvert de sang ; si l'enclouure est un peu ancienne, il est recouvert d'un liquide noirâtre. S'il y a formation de matière purulente dans le pied et qu'il ne lui soit fait une ouverture à la sole pour s'écouler, on la voit parfois sortir par le haut du pied. Si le cheval est encloué on se hâtera donc de le déferrer, et de lui pratiquer au point correspondant à l'enclouure une large ouverture ; on pansé

avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie ou de goudron.

De la piqûre.—La piqûre est produite par un clou qui a touché le vif du pied en le brochant, mais qui est aussitôt retiré. Le cheval ressent de la douleur au moment de la piqûre, fait certain mouvement pour s'y soustraire; quelquefois boite. On arrache de suite le clou, et ordinairement cette lésion n'est suivie d'aucun accident. S'il y a légère hémorragie, on enveloppe le pied d'un cataplasme d'argile (terre glaise) et de vinaigre.

Sole brûlée.—La sole brûlée est toujours le résultat de l'application trop longtemps prolongée d'un fer rouge maintenu sur le pied. Le cheval qui a le pied brûlé boite plus ou moins fort, la sole est douloureuse à la pression. On reconnaît la sole brûlée en la parant, elle a un aspect jaunâtre et est percée d'une infinité de petits trous.

Si la brûlure est légère, on amincit la sole jusqu'à la rosée et on recouvre le pied d'un cataplasme d'argile et de vinaigre. Si la douleur est forte, on emploie les cataplasmes de farine de lin. S'il y a de la suppuration, on enlève toute la corne soulevée par la matière purulente et on panse avec des étoupes imbibées d'eau-de-vie.

(A suivre.)

La femme bonne, la femme méchante.

La femme bonne: celui qui la possède a trouvé un trésor. "Le mari d'une femme qui est bonne, est heureux, dit le Saint Livre, car le nombre de ses années se multipliera au double, elle répandra la vigueur jusque dans ses os." Mais à qui est-elle donnée cette femme? Elle est le partage de ceux qui craignent Dieu, et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions."

L'époux d'une femme sage est donc heureux? parce qu'en elle il trouve la joie parmi les larmes, une réponse dans ses disgrâces, la compensation à ses travaux, du soulagement dans tous ses maux. Bienheureux, ah! oui, bienheureux mille fois, est celui qui a trouvé une épouse selon le cœur de Dieu, une épouse vertueuse: c'est l'héritage que l'Éternel réserve à ceux qui vivent dans la justice et la piété. Celui qui l'a reçue coulera des jours prospères et terminera sa carrière dans la paix. Mais quelle est-elle cette bonne épouse, à quels caractères la reconnaîtra-t-on?

A trois principalement: à la piété éclairée; à l'affection pure pour son mari; aux soins minutieux qu'elle prend de son ménage et de l'éducation de ses enfants, si elle en a.

La femme sans amour pour Dieu et sans affection pour son culte saint, est déjà dégradée, a déjà laissé tomber sa couronne, obscurci sa gloire, c'est-à-dire qu'elle est ou deviendra bientôt perverse, hypocrite, simulée. Elle ne saurait avoir une tendresse réelle, prononcée et héroïque pour son mari et ses enfants, pas plus que l'attrait, l'exactitude et la fidélité à ses devoirs de famille.

Bien autre est donc la femme qui est bonne, c'est-à-dire qui a un bon cœur! Comme elle sait que l'ordre, l'amour vrai et sincère ne se trouvent, ne se puisent qu'en Dieu, c'est en lui qu'elle les prend, et combien en est-elle riche? L'affection pour son époux fait son bonheur; comme elle l'aime, elle sait qu'elle en est aimée; comme elle l'aime, elle lui témoigne par ses soins qu'elle tient à en être toujours aimée; comme elle l'aime, elle ne recule devant aucun sacrifice pour s'en faire aimer davantage, et comme elle l'aime en Dieu, cet amour est saint, durable, grand, inaltérable. Viennent, si Dieu les envoie, les disgrâces, des incapacités, des infirmités à son mari, toujours elle l'honorera, l'aimera, le servira, parce qu'elle sait bien que telle est la volonté du Maître suprême qui l'a unie à lui.

A cette qualité si belle; joignez ses soins du ménage et des enfants; c'est là plus que la moitié de la vie d'une femme qui comprend et remplit son devoir. C'est là son miracle perpétuel, son centre, son paradis; là seulement aussi est sa perfection et son salut. C'est à cette attention soutenue, à ces soins si divers et si multipliés pour la bonne tenue, l'ordre et la paix du ménage, que l'on peut juger sans crainte de ce qu'est la femme, de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle peut et de ce qu'elle

sait faire pour rendre son mari heureux.

Épouse chrétienne, oh! soyez l'ange consolateur de votre époux. A lui la peine, à vous le dévouement; à lui de vous protéger, à vous de le consoler. Et où ira-t-il pour reposer sa tête brûlante, si vous lui refusez votre amour? Ne l'exposez-vous pas à se laisser entraîner au cabaret ou ailleurs, à se perdre enfin? C'est votre faute, s'il vient jamais à maudire la terre; ou à élever vers le ciel un regard impie. C'est votre faute, si au lieu de bénir, il maudit le père ou la mère qui vous a élevée, et ont ainsi trompé son attente et son droit. C'est votre faute enfin, s'il traîne sa vie dans la douleur et la termine dans le désespoir!

La femme méchante! la connaissez-vous? Vous saurez qu'elle est telle, à quoi? à bien peu de chose: à un regard, à une parole, à une démarche; son regard est farouche, sa parole hautaine, sa démarche inconvenante. Vous la reconnaîtrez à son air d'impiété, à l'indifférence qu'elle témoigne quand on lui parle de son époux, à l'abandon et la négligence qu'elle fait de ses enfants et de son ménage, au désordre et à la malpropreté qui régneront dans sa maison.

Malheureuse et indigne créature, parce qu'elle fut mal élevée par une mère incapable, par une mère insouciant, par une mère monstre, elle fait à coup sûr le supplice de son mari, le tourment de ses enfants, la ruine de la famille. Comment, direz-vous, peut-être? La famille est à comparer à un petit nid d'oiseaux; hé bien, là où est la femme méchante, l'époux n'aime pas ce nid solitaire, ni les enfants non plus, ils chercheront à s'en éloigner. Le premier s'en va dans les cabarets ou maisons de jeux, les autres sont en guenilles traquant dans la rue ou ailleurs; à se corrompre, à faire mal. Et avec ce train répété, car de son côté aussi la femme se compense, les économies si tant est qu'il y en a jamais ou disparaissent, les petits bénéfices et les ressources que l'on possédait s'enfuient pour ne plus revenir; et c'est alors que l'époux infortuné gémit aux portes, c'est-à-dire, selon une version, chez ses voisins, ses connaissances, ses amis; c'est alors que ses enfants se pervertissent et deviennent méchants comme leur ignoble mère. Elle ne leur aura appris, ni par ses discours ni par ses exemples, à craindre, à révéler le Seigneur, ni à aimer et pratiquer sa religion sainte; et c'est ainsi qu'elle et elle seule, fera la malédiction de la maison; c'est elle qui aura attaché, cloué à la famille avec honte un opprobre éternel. Car les traces de la femme impie, méchante et perverse, survivront aux futures générations, et le nom de cette misérable et indigne créature sera exécré par les sages.

Celui qui a trouvé une femme bonne, a partagé un grand bien; celui, au contraire, qui a une telle femme, a partagé un grand mal, un mal infini, affreux et irrémédiable, et il aura toujours avec lui une source intarissable de peines, de douleurs, de contrariétés.

Infortuné époux, je te plains! pour toi, serais-tu riche d'ailleurs, toutes les félicités de la vie sont à jamais perdues, pour toi le bonheur a fui sans retour. A ton lever, tu entendas le chant de l'Alouette, et tu gémissais! quand dans les beaux jours du printemps tu verras le sourire divin de la nature, tu pleureras! quand alors tous les êtres jouiront de leur bien-être, et seront enivrés de bonheur, toi seul tu te mordras les lèvres et maudiras ton destin!

JEAN DARCHÉ.

L'aménagement des forêts.

(Suite.)

ÉRABLIÈRES OU SUCRERIES.

Avant de terminer cette trop longue étude, qu'il me soit permis d'indiquer le moyen qui me paraît le plus aisé à employer pour replanter nos érablières détruites et en créer de nouvelles.

Il y a, dans presque chaque ferme, tout au moins un endroit qui pourrait se mettre avantageusement en plantation, sans nuire aux opérations agricoles. Or, l'érable se recommande à l'attention entre tous les arbres précieux, par la beauté de son bois; et plus encore par les profits qu'il donne, chaque année, comme plante sucrière. Le cultivateur qui a l'idée de se former une érablière, va généralement choisir des plants trop développés, croyant gagner du temps, en quoi il se trompe. La recherche de la forêt, l'extraction, la plantation, coûtent déjà beaucoup de fatigue et d'argent, et j'ajoute de grands soins: ne faut-il pas de plus forts tuteurs pour soutenir de plus hautes tiges contre les vents, etc.? Ensuite quand ils sont, en terre,

avec leurs grosses racines rompues, leurs radicelles arrachées, ces jeunes arbres, subitement enlevés du couvert sous lequel ils sont nés et ont commencé à pousser, meurent en grand nombre, sans profit pour le propriétaire; et les survivants languissent durant des années avant de reprendre leur vigueur et leur accroissement. Tout cela est plutôt propre à décourager.

Voici un procédé à la fois plus économique et plus sûr :

A l'automne, après une forte pluie, si vous allez dans un bois de érables, vous trouverez que les petites tiges de semis, dont le sol est comme tassé, tant elles y sont denses, se tirent de terre le plus aisément du monde, avec toutes leurs délicates racines. En une heure, vous pouvez en prendre des centaines, si la pluie a bien amolli la terre.

Planter les sans retard dans un coin soigneusement amené de votre jardin, en les espaçant autant que possible d'environ deux pieds, en tous sens. Un acre peut en renfermer ainsi neuf mille neuf cent seize, autrement dit, de quoi garnir cinquante-sept acres plus tard. Un simple cultivateur n'a que faire d'une parcelle pépinière; un petit coin de son jardin lui suffit. Deux ou trois fois, pendant l'été, il faut enlever les mauvaises herbes et remuer le sol avec une houe légère; et à mesure que grandissent les jeunes arbres, il faut les élaguer pour leur former la tête.

A quatre ans, ils sont prêts à repiquer, étant hauts d'environ cinq pieds et gros comme le pouce. Sur cent cinquante que j'ai traités et conduits de cette manière, je n'en ai perdu aucun, que du fait des mulots, qui m'en ont tués, l'hiver, une demi-douzaine. Pour défendre la tige contre ces rongeurs, dans cette saison, on n'a qu'à la biter en foulant de la neige tout autour du pied, quand le temps est mou.

Il va sans dire que la croissance de ces jeunes sujets est bien plus rapide en pépinière qu'elle ne le serait sous bois, où, parmi la multitude des autres tiges, ils n'auraient pas l'espace nécessaire à leur développement; toutefois, cette croissance forcée ne paraît pas les affaiblir. La transplantation a lieu sans peine ni perte. Les racines du plant ne courent pas sous celles de grands arbres, comme quand on l'arrache tout venu dans les bois. Ni pierres ni souches dans le chemin. Pour lever très doucement les plants avec leur motte, on creuse un fossé dans cette terre meuble, parallèlement à la première ligne d'arbres, et, en les prenant par dessous les racines, on les arrache brin à brin et rang par rang.

Il doivent, je crois, égaler, dépasser bientôt les plants de sauvages choisis de dix à douze pieds de hauteur. Je ne l'assure pas cependant, mes expériences étant trop courtes encore pour que je l'aie constaté de visu. Cette présomption n'est certes pas sans fondement. Elevé hors du couvert de la forêt, le petit érable est accoutumé à se passer de l'abri de grands arbres; et, pour le transplanter à demeure, on a vu que le procédé est si favorable et si sûr que sa tige et ses racines n'en souffrent presque pas; au lieu que la croissance d'un brin venu à de fortes dimensions est toujours interrompue par l'arrachement et la transplantation, à moins d'exécuter ces opérations avec plus de soins que nos cultivateurs n'y en apportent, et plus de frais qu'ils n'en peuvent faire.

On peut bien produire des volumes sur l'art de planter les arbres; il y a toujours un livre à consulter là-dessus qui est meilleur que tous ceux des hommes—le livre de la nature. Où il ne est-il écrit en plus magnifiques caractères qu'en Amérique du Nord? . . . Mais nous avons besoin de quelqu'un qui puisse l'entendre et nous le dire. Cela m'a même naturellement à l'objet du chapitre qui sera la conclusion de ce rapport, à l'étude de la culture des forêts.

DE L'ETUDE DE LA SYLVICULTURE.

D'après le désir exprimé par le Conseil, j'ai proposé une suite de moyens et de procédés pour conserver les forêts existantes et en former d'artificielles. Maintenant, si l'on demande comment mettre en action et en usage cet ensemble de mesures, ou tout autre système qu'on pourrait trouver préférable, je réponds que c'est une entreprise dont on ne viendra pas à bout sans l'aide de sylviculteurs de profession.

Il faut des agents comme ceux qu'il y a en Europe, lesquels sortent tous d'écoles spéciales d'aménagement opérant dans des

forêts admirablement administrées. L'Inde, aujourd'hui, a un service dirigé par des hommes qu'elle envoie se perfectionner dans leur art sous les célèbres forestiers d'Allemagne et de France.

N'espérons pas de voir jamais nos forêts soigneusement traitées des reboisements effectués sur la nudité des prairies de l'Ouest et dans nos autres régions privées d'arbres, tant que nous ne pourrions en confier le soin à un personnel expérimenté. Il n'y aurait point, selon moi, d'argent mieux dépensé, ni à plus grand profit, que celui qu'on emploierait à créer une Ecole fédérale forestière.

En attendant cette création, et jusqu'à ce que le public ait acquis le sentiment de son extrême utilité, j'exprimerai le vœu que l'on se procure des praticiens formés aux anciennes écoles de l'Europe, et que l'on envoie en Europe des Canadiens intelligents pour y étudier les meilleurs systèmes de sylviculture, en vue de les appliquer aux forêts si précieuses de notre pays, je veux dire si nécessaires à son existence.

H. G. JOLY.

Vallée du Lac St.-Jean.

La vallée du Lac St. Jean, d'après des statistiques officielles a produit depuis dix-neuf ans quatre fois plus de blé que les cantons de l'Est, en proportion de sa population, et autant que les districts les plus fertiles de la province d'Ontario.

Voici un état qui le démontre :

La population en 1861 était de 10,478, en 1871 elle était de 17,493.

	1861	1871
Minots de blé.....	10,912	135,099
“ d'avoine.....	39,316	117,249
“ d'orge.....	39,922	71,210
“ de patates.....	101,382	156,996
Livres de beurre.....	61,777	148,106
Têtes de bétail.....	18,746	44,722
Arpents en culture.....	40,415	87,345

A ces chiffres nous ajouterons que cinq à six cents familles de Québec et des paroisses environnantes sont émigrées dans cette vallée depuis un an seulement.

Nous espérons que le Gouvernement jettera les yeux sur ce riche territoire, qui se trouve à notre porte, aussitôt que son attention ne sera plus entièrement absorbée par la construction du chemin de fer du Nord. Ce riche district ne saurait se développer sans un chemin de fer.

Un premier pas est déjà fait par l'ouverture d'une route carrossable, mais il faut plus. Le carrosse ne peut rouler en hiver, et c'est en hiver surtout que le fermier a des produits à vendre, et qu'il a besoin de communications avec les grands centres.—*L'Eclaircur.*

Soins à accorder à un champ en pâturage.

Lorsqu'un pâturage n'est pas suffisamment brouté par les bestiaux, on y perd une quantité considérable de ses produits. Les touffes d'herbes que n'ont pas atteintes les animaux sont non seulement en elles-mêmes une perte, mais nuisibles à la pousse de l'herbe pour l'année suivante. Afin de conserver un pâturage en bonne condition, il est nécessaire d'éparpiller les excréments des animaux au moins une fois par semaine, et couvrir de plâtre les endroits où l'herbe manque. Les excréments des animaux, multipliés et placés près à près, ruinent insensiblement les meilleurs pâturages. Une bouse de vache recouvre une surface circulaire de 3 à 10 pouces de diamètre, il en est ainsi du crotin de cheval; l'herbe recouverte par eux, privé des bienfaits de la lumière du soleil et du contact immédiat de l'air pur, s'étiole et pourrit; mais ses racines ne meurent pas. Lorsque la pluie ou tel autre météore a décomposé ces excréments, alors l'herbe repousse avec plus de vigueur. Il est donc nécessaire, lorsque le fiente est sèche, qu'elle forme une croûte, de la rompre, de la diviser par petites parcelles, et de les étendre sur la surface du champ.

Il est nécessaire dans le pâturage de faire suivre les moutons aux bêtes à cornes, parce que les premiers enlèvent les têtes d'herbes nuisées, par les bêtes à cornes. Les meilleurs pâturages sont ceux dont l'herbe est également broutée, et pour qu'il en soit ainsi, il est important d'accorder les plus grands soins aux champs en pâturage, du printemps à l'automne. L'herbe râlée trop court, lorsque les animaux ne demeurant pas tout le temps dans le pâturage, sera détériorée après un certain temps. Afin d'obvier à cet épuisement du champ en pâturage, il serait nécessaire d'y appliquer annuellement l'automne, ou de bonne heure au printemps, 150 à 300 livres d'os pulvérisés ou superphosphate par arpent.

Une écurie mal éclairée.

Quoique le cheval ait le regard fixe bien plus que tout autre animal, et pas autant que l'homme; cependant il requiert dans son écurie une lumière tout-à-fait différente des habitations ordinaires. Donnez au cheval la lumière que d'un seul côté, et il y dirigera qu'un seul œil, l'autre œil demeure à l'ombre; cette inégalité de lumière aura pour effet d'affaiblir ses deux yeux. Mettez-le de manière à ce que ses deux yeux soient tournés vers l'obscurité, ce qui certainement n'est pas naturel, et lorsqu'il sortira de l'écurie, le prompt changement de la noirceur à une vive clarté lui affaiblira davantage la vue; s'il a la lumière complètement en arrière de lui, il deviendra ombrageux, les reflets de la lumière l'effrayeront; le placer entièrement en face de la lumière, sera aussi injurieux pour sa vue. L'écurie devrait en conséquence recevoir la lumière du plafond au moyen d'un châssis vitré, ou d'un châssis placé près du plafond dans le mur faisant face à la tête du cheval quelque peu au-dessus de la crèche ou du râtelier. De plus, l'écurie doit être largement éclairée, car le cheval n'est pas un animal qui se plait à demeurer dans l'obscurité, comme les animaux qui sont à l'engrais. Donnez alors à vos écuries beaucoup de lumière.

Choses et autres.

Election des officiers et directeurs de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.—On nous prie d'annoncer que cette élection aura lieu à St. Louis du Kamouraska jeudi, le 18 décembre courant.

Colonie Française dans l'Arkansas.—A quatre reprises différentes, depuis à peu près deux mois, nous avons reçu de la main son d'agence d'annonces de MM. E. N. Freshman & Bros, de Cincinnati, des lettres nous priant de publier dans la *Gazette des Campagnes* une annonce concernant l'établissement d'une colonie française dans l'Arkansas. N'ayant pas les informations voulues, nous nous refusons à publier cette annonce.

Plusieurs journaux canadiens français qui ont consenti à la publier doivent être parfaitement renseignés à ce sujet, et nous attendons, avant de suivre leur exemple, qu'ils aient fait connaître à leurs lecteurs l'importance qu'il y aurait pour nos nationaux d'aller s'établir dans l'Arkansas, où déjà plusieurs ont éprouvé des déceptions.

Terrains à phosphate de l'Outaouais.—S. Lessage, écrivain, député commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics à Québec, est allé visiter, ces jours derniers, les terrains à phosphate de l'Outaouais.

Importation en Angleterre des chevaux des Etats-Unis et du Canada.—Il vient de se former en Angleterre une compagnie ayant en vue l'importation de chevaux des Etats-Unis et du Canada. Les hommes les plus distingués de la noblesse anglaise ont mis leurs noms en tête de la nombreuse liste des patrons de cette nouvelle société. On a fixé le capital à un million de piastres, divisé en 40,000 actions de vingt cinq piastres.

Produits agricoles aux Etats-Unis.—Pendant l'année 1878, les produits de l'agriculture aux Etats-Unis sont évalués à trois milliards de piastres, et leur exportation en 1877 a rapporté au pays \$524,000,000.

RECETTES

Moyen de guérir les animaux météorisés.

Un abonné écrit de Saône-et-Loire à la *Gazette des Campagnes* de Paris :

Voici un moyen employé avec succès par un cultivateur de ma localité pour guérir ses bêtes bovines météorisées.

Lorsque les bœufs du bureau sont arrivés à maturité, il en exprime le suc qu'il fait avaler à la dose d'un verre environ, à ses vaches météorisées.

Emploi de l'oignon contre le rhumatisme.

Un journal anglais déclare positivement que les oignons soûlés ou cuits, procurent beaucoup de soulagement aux personnes souffrant de rhumatisme chronique.—*La Patrie Nouvelle*.

PUBLICATION MUSICALE.

Le sousigné prépare en ce moment une édition soignée de seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espagne en Canada, sur les paroles anglaises, françaises et espagnoles :

1. Alone—Seul.
2. Love's anguish—Peines d'Amour—Penas de amore.
3. Constancy—Constance—Constancia.
4. Va, chère, dormir.
5. The strongest—Le plus fort—El mas fuerte.
6. A dream—Un rêve—Suenos.
7. Disenchantment—Désillusion—Desengano.
8. Thy bright eyes—Tes beaux yeux—Tos lindos ojos.
9. The empire of beauty—L'empire de la beauté—Imperio de la belleza.
10. Maraviglia.
11. Espagne.
12. The oath—Serment—Juramentos.
13. Absence—Absence—Ausencia.
14. Believe me—Crois-moi—Créeme.
15. Thy Gifts—Tes dons—Tu prendas.
16. I will love thee always—Je t'aimerai toujours—Siempre te amora.

Le nombre d'exemplaire de ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des souscriptions déposées à

Montréal	chez A. J. BOUCHER.
"	" C. C. DEZOUCHÉ.
"	" E. LAVIGNE.
Ottawa	" GRIME & SON.
Chicago	" THS. J. FINNEY.
Nouvelle Orléans	" PH. WERLEIN.
Québec	" A. LAVIGNE.

25, rue St. Jean, [Banque d'Épargne.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire—\$2 50.

Librairie de J. B. Rolland & Fils.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND & FILS POUR 1879, c'est l'Almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le Clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc., 5 centimes.

ALMANACH DES FAMILLES DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1879, c'est un almanach indispensable dans les familles par les re-

recettes, les procédés économiques, les historiètes, etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde, 5 centins.

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA pour 1879, contenant la liste du clergé de la puissance et le calendrier ecclésiastique, publié par la maison J. B. Rolland et Fils, 5 centins. Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins franco par la poste.

CARTES A JOUER TRIPPLICATE.

CES CARTES SONT SUPÉRIEURES à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, pour le fini, la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représenté en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très-commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très-modique, il y en a de 25 centins, 30 et 35 centins franco par la poste.

SÉRIE ILLUSTRÉE DE LIVRES DE LECTURE DE A. N. MONTPETIT, qui ont obtenu une médaille d'argent à l'exposition de Paris 1878.

PREMIER LIVRE, in 18, \$1.20 la douz.
DEUXIÈME LIVRE, in 18, \$1.80 la douz.
TROISIÈME LIVRE, in 18, \$2.40 la douz.
QUATRIÈME LIVRE, in 12, \$4 la douz.
CINQUIÈME LIVRE, in 12, \$4 la douz.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, d'après la méthode Michel par Montpetit et Marquette, LIVRE DE L'ÉLÈVE, in 18 illustré, 40 cents la douz.
LIVRE DU MAÎTRE, in 18, \$1 la douz.

LES MEILLEURES GÉOGRAPHIES

sont celles de l'abbé Holmes, nouvelles éditions revues par l'abbé L. O. Gauthier.

ELEMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, cart., \$1.20 la douz.

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in 12, pleine reliure, toile \$4 la douz.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA EN FRANÇAIS,

de 26 sur 24 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50 chaque.

HISTOIRE SAINTE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Évêque de Montréal; in 18 cart. \$1.50 la douz.

HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, approuvée par Mgr l'Évêque de Montréal; in 18, cart. \$1.80 la douz.

ÉLÉMENTS D'ALGÈBRE THÉORIQUE ET PRATIQUE d'après Lyssé et Pascal; in 12, pleine reliure toile; 50 centins chaque.

Tous ces livres sont en vente à la librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,

Nos 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

LE SCIENTIFIC AMERICAN.

Trente-quatrième Année.

Le Journal Scientifique le plus populaire de l'Univers.

\$3.20 par année seulement, y compris les frais de poste.
Hebdomadaire, 52 pages par an, formant un volume de 4,000 pages.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire de première classe, contenant seize pages, imprimé avec le goût le plus recherché, orné avec profusion des gravures

les plus magnifiques représentant les inventions les plus récentes et les améliorations les plus nouvelles dans les sciences et dans les arts, et comprenant des faits nouveaux et intéressants sur l'Agriculture, l'Horticulture, le Foyer, la Santé, le Progrès Médical, la Science Sociale, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. Les essais des mieux réusis par les auteurs les plus éminents dans toutes les branches de la Science sont publiés dans le *Scientific American*.

Conditions, \$3.20 par année, \$1.60 pour six mois; frais de poste compris. Escompte aux agents. Un seul numéro, 10 cts. En vente dans tous les dépôts de journaux. Expédiez vos envois par mandat sur la poste à MUNN & Cie, Éditeurs, No. 87 Park Row, New-York.

PATENTES—MM. Munn & Cie, joignent à leur qualité d'éditeurs du *Scientific American*, celle de Solliciteurs de Patentes américaines et étrangères. Ils ont en 34 ans d'expérience comme tels et possèdent maintenant l'établissement le plus considérable de l'univers. Les patentes seront obtenues aux conditions les plus faciles. Un avis spécial est donné dans le *Scientific American* de toutes les patentes obtenues, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Grâce à l'immense circulation accordée, l'attention publique est attirée sur les mérites de la nouvelle patente, et les ventes et l'introduction sont facilement effectuées.

Toute personne qui a fait une nouvelle invention ou découverte peut s'assurer gratuitement si une patente peut probablement être obtenue, en écrivant aux sous-signés. Nous expédierons aussi gratuitement notre Manuel contenant les Lois de Patentes, Cavants, marques de Commerce, ce qu'elles coûtent et comment on se les procure, ainsi que des conseils sur les moyens d'obtenir des avances sur les inventions.

S'adresser pour le journal ou au sujet des patentes, à

MUNN & Co., 37 Park Row New-York,

Succursale coin des rues F et 7^{me}.

Washington, D. C.

18 nov.



LS. A. PROULX,
CHAPELIER ET MANCHONNIER

No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,

QUEBEC.

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelletteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encouragent. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelletteries et le sousigné se chargera de les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

Octobre 1878.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE AGRICOLE

DE
FIRMIN H. PROULX

A
STE. ANNE DE LA POCATIÈRE.

Portraits photographiques de Sa Sainteté le Pape Léon XIII
—Prix, 10 centins.

" Livre de Prières à St. Joseph, " recueillies par J. Palatin, Prêtre de St. Sulpice à Montréal.—Prix du volume, relié, 40 centins.

" Lettres sur la vie rurale, " par M. Victor de Tracy.—Prix, 50 centins.